



Heures supplémentaires non payées par l'employeur

Par **nedar**, le **02/12/2008** à **20:18**

J'AI FAIT DES HEURES SUPPLEMENTAIRES ET MON EMPLOYEUR NE ME LES A JAMAIS PAYES PAR CONTRE ILS M'ONT FAIT UN COMPTEUR D'OU J'AVAIS A RECUPERER DES HEURES D'ABSCENCES.MON EMPLOYEUR A DEDUIT MES HEURES SUPP DU COMPTEUR. JE VEUX SAVOIR SI CELA EST-IL FAISABLE ET POURQUOI.TOUT EN VOUS SIGNALANT QUE JE TRAVAILLE DANS LA SECURITE.

Par **Visiteur**, le **03/12/2008** à **09:23**

et je vous signale qu'un bonjour et un merci ça fait plaisir aux bénévoles qui répondent....
et n'écrivez pas en majuscule, c'est déplaisant à lire.

Par **helia**, le **07/12/2008** à **10:00**

si c est un contrat d annualisation oui